

Réseau des Référents Accessibilité des Villes Inclusives

Restitution des travaux de l'atelier B Accessibilité des aires piétonnes



Qu'est-ce qui a guidé les travaux ?

- **Comment concevoir des aires piétonnes inclusives ?**
 - Préserver les usagers vulnérables des difficultés propres à ces espaces vastes, complexes et multi-usages
 - Prendre en compte leurs besoins spécifiques en visant une accessibilité universelle dès le programme mais aussi tout au long de son fonctionnement
- **Livrable**
 - un recueil illustré des points de vigilance et de bonnes pratiques / recommandations pour les aires piétonnes.

Pour quelles aires piétonnes ?

- Différentes aires piétonnes temporaires ou permanentes
- Des espaces dédiés aux piétons avec un accès contrôlé des véhicules, qui doivent circuler au pas



Et s'il fallait retenir une idée principale

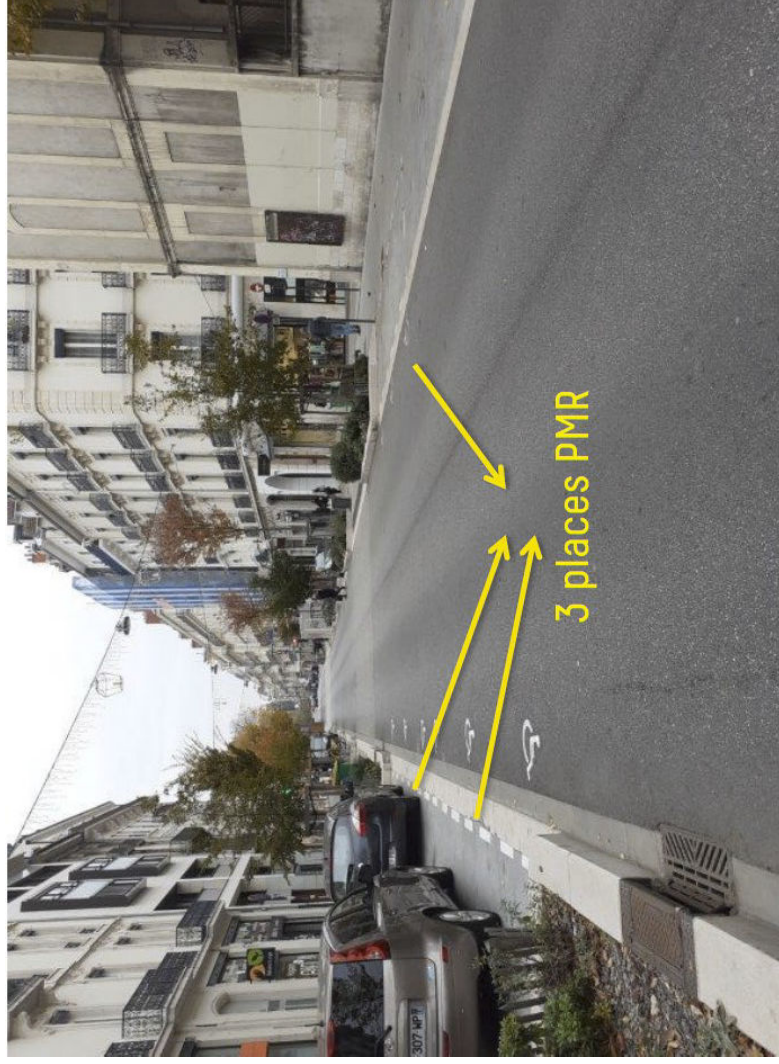
L'aire piétonne améliore l'accessibilité pour tous, mais il est nécessaire de prendre en compte tous les usagers

- Tous types de handicap
- Tous profils de piétons (personnes âgées, enfants, touristes, étrangers)

Quelques préalables

- Suivre la réglementation et des préconisations (confort, sécurité)
- Tenir compte des règles d'usages (→ concertation, test, évaluation régulière)
- Tenir compte des perturbations temporaires (livraisons, terrasses, mobiliers mobiles, événementiel)
- Sensibiliser sur le fonctionnement quotidien (→ charte, communication)

Quelques préalables

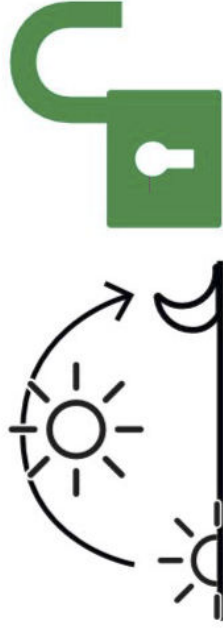


Quelques préalables

**Plateau sportif
Chateaubriant**

Hôtel de ville
de Villeneuve d'Ascq
place Salvador Allende
59650 Villeneuve d'Ascq
☎ 03 20 43 50 50


Villeneuve
d'Ascq
Dois être en possession



Le jour, cet espace est ouvert au public



La nuit, cet espace est fermé au public

**BIENVENUE
DANS CETTE
RUE PIÉTONNE**

Pour le plaisir de tous
et profiter au mieux
de votre quartier,
votre rue redevient
piétonne.

**Ici, piétons, cyclistes,
automobilistes,
se partagent la rue.**

- Le piéton est prioritaire,
- Le cycliste circule à l'allure du pas,
- L'accès en véhicule motorisé et le stationnement sont interdits sauf :
 - pour les livraisons de 7h30 à 11h30,
 - pour les riverains (accès garage et arrêt de 20 minutes).

metropole.nantes.fr

Des préconisations pour :

- Le guidage
- Le repérage : entrées/sorties, signalétique (au sol, vertical, sonore), type de revêtements
- La lisibilité : compréhension du fonctionnement de la zone / des espaces
- Le désencombrement de l'espace
- La convivialité et le repos

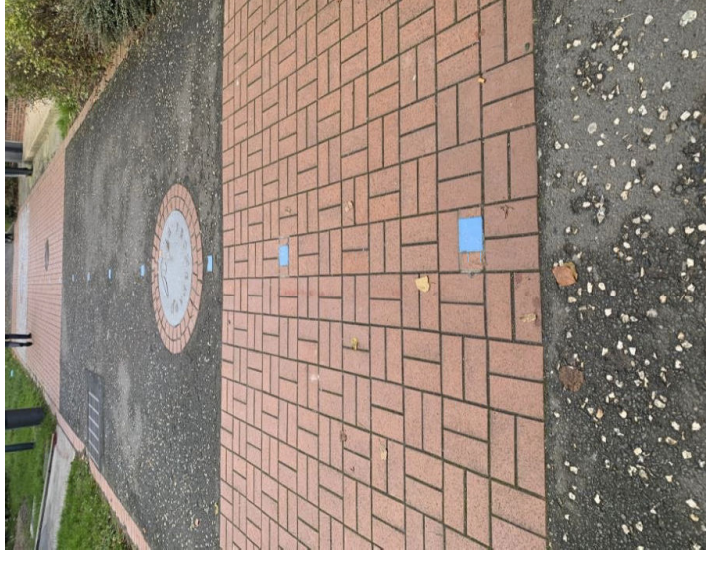
Guidage



GT des Référents Accessibilité des Villes Inclusives (RAVI)

Guidage dans les espaces vastes
Retours d'expérience

Metz, 15 et 16 novembre 2018



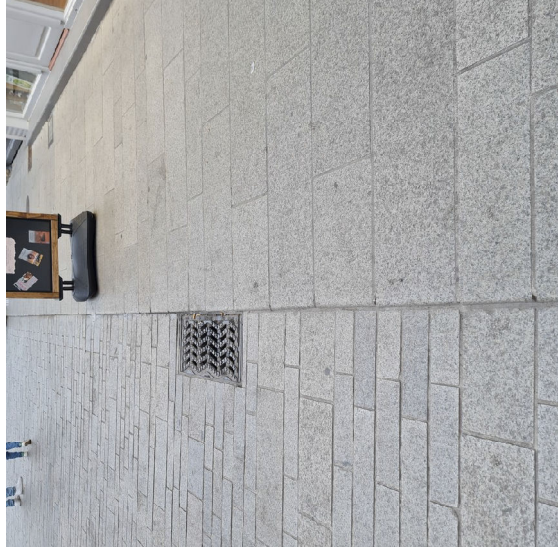
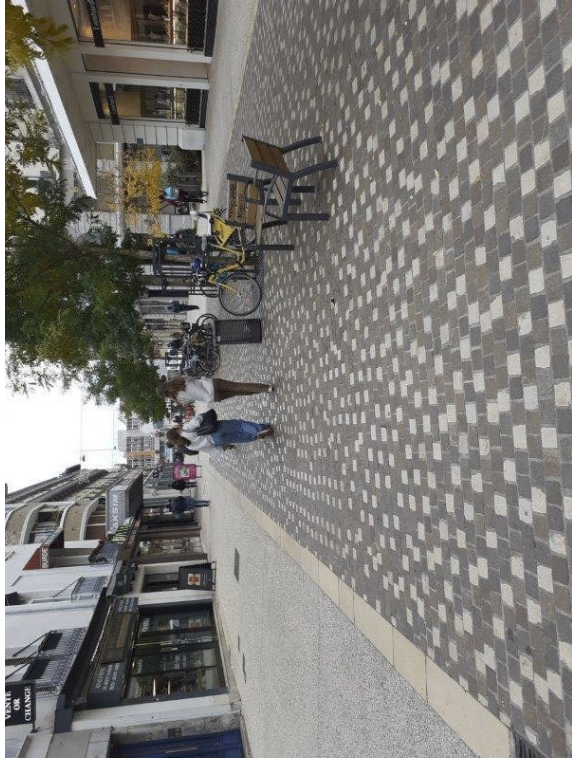
Repérage

entrées/sorties, signalétique (au sol, vertical, sonore), type de revêtements



Libabilité

compréhension du fonctionnement de la zone / des espaces et sous-espaces



Désencombrement de l'espace



Convivialité et repos

Points d'assises réguliers, sans perturber les circulations piétonnes, éventuellement multifonctionnels



Merci